N°285 du mercredi 2 février 2022 - lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

YVELINES

Il se fait passer pour un autre et empoche 20 000 euros d'aides Covid

Faits divers page 10

En centre-ville, les collectivités font la chasse à l'habitat indigne

Dossier page 2

Les villes de Mantes-la-Jolie et des Mureaux s'apprêtent à entamer pour l'une et reconduire pour l'autre, un programme visant à aider les propriétaires de leurs centres-villes à engager des travaux de rénovation de leurs logements quand ceux-ci sont vétustes.

Actu page 4

VALLEE DE SEINE

Finances de la CU : « *Si on n'a pas de fiscalité, on aura zéro investissement* »

MANTES-LA-JOLIE
Département et CPAM en colocation dans l'ancien hôtel des impôts **Page 4**

VERNOUILLET
Parkings et aire de jeux arrivent au quartier du Parc **Page 7**

GARGENVILLE
Les derniers lots de Rangiport vendus, une extension d'école à prévoir **Page 9**

EPONE
Une enquête ouverte après la violente agression d'une adolescente **Page 10**

DANSE
Le breakdance, un « *équilibre de vie* » pour ses adeptes **Page 12**

POISSY
La Bretagne à l'honneur **Page 14**

VALLEE DE SEINE

Surcoût d'Eole : le tour de table des financements a commencé

Actu page 8

Actu page 6

VALLEE DE SEINE

Le centre de vaccination mantais déménage

Actu page 7

ANDRESY

Quartier de la gare : l'ancienne halle SNCF conservée dans le projet immobilier

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr
G en Yvelines

VALLEE DE SEINE

En centre-ville, les collectivités font la chasse à l'habitat indigne

Les villes de Mantes-la-Jolie et des Mureaux s'apprêtent à entamer pour l'une et reconduire pour l'autre, un programme visant à aider les propriétaires de leurs centres-villes à engager des travaux de rénovation de leurs logements quand ceux-ci sont vétustes.

KEVIN LELONG

Les communes de Mantes-la-Jolie et des Mureaux ont fait, en fin d'année 2021, un pas de plus vers leur objectif commun de revitalisation de leurs centre-villes respectifs. Lauréates du programme Action cœur de ville, lancé par le gouvernement en 2018, les communes de vallée de Seine pourraient dorénavant toutes deux s'appuyer sur un dispositif supplémentaire pour accompagner cette mutation : l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain (OPAH-RU).

Ce dispositif, principalement financé par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) vise notamment à « *lutter contre l'habitat indigne* » en aidant les propriétaires privés à rénover leur bien. Alors qu'à Mantes-la-Jolie, l'outil doit être présenté aux habitants durant le mois de février (voir encadré), aux Mureaux, où l'opération est en cours déjà depuis cinq ans, l'objectif est de rénover, dans le centre-ville, une centaine d'adresses dans le prochain quinquennat.

LA GAZETTE EN YVELINES

Aux Mureaux, dans le périmètre de l'OPAH-RU, GPSEO dénombre « *36 logements locatifs, 55 logements très dégradés et 86 logements en copropriété* ».

L'OPAH-RU est un dispositif régi par une convention signée entre la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), qui pilote le projet, la Ville ainsi que l'ANAH. Il a pour objet d'intervenir sur des communes et des périmètres confrontés à d'importants dysfonctionnements comme la vétusté des immeubles, la vacance, ou les situations d'habitat insalubre. Les crédits débloqués doivent ainsi permettre d'inciter et d'aider les propriétaires privés, bailleurs et copropriétaires à engager des travaux de rénovation.

Ces derniers sont ensuite accompagnés par un opérateur, désigné par la communauté urbaine, qui les guide « *sur le plan technique, financier, social, du diagnostic préalable au paiement des aides, en passant par la définition du projet* », détaille GPSEO dans son dossier de présentation de l'OPAH-RU. Cet accompagnement sera assuré gratuitement par l'opérateur Soliha avec « *des actions spécifiques pour les copropriétés* ».

Pour la communauté urbaine, comme pour les communes, les objectifs de ces rénovations en centre-ville sont nombreux. Avec elles, les collectivités entendent notamment « *améliorer le cadre de vie des propriétaires, occupants et des locataires,* […] *lutter contre l'habitat indigne et insalubre, ou encore lutter contre la vacance avec la remise en location de biens réhabilités* ».

Au Mureaux, le programme a déjà plusieurs années derrière lui. Une OPAH-RU a effectivement été initiée sur le centre-ville en 2015. La Ville, qui en était maître d'œuvre avant que GPSEO n'en récupère la compétence en 2017, avait alors identifié 97 logements « *dégradés ou en voie de l'être* » à traiter. L'avenant signé au mois de décembre entre les trois entités vise dorénavant 177 adresses « *où il faut intervenir prioritairement* », d'après l'adjoint muriautin chargé de l'urbanisme, Boris Venon (PS).

Parmi elles, GPSEO dénombre « *36 logements locatifs, 55 logements très dégradés et 86 logements en copropriété* », soit l'intégration de dix nouveaux immeubles dans un périmètre d'intervention qui s'étend désormais de la Seine jusqu'aux abords du stade Léo Lagrange.

Pour autant, sur les 97 logements fléchés dans la première phase de l'opération, seuls 26 ont, à ce jour, été livrés. « *On a mis un certain temps pour monter le dispositif : il faut trouver le prestataire, identifier les adresses et puis ensuite convaincre les gens, attendre le vote des assemblées générales, faire les travaux : tout ça c'est très long* », explique Boris Venon en soulignant que, sur les 71 dossiers restants, un certain nombre sont « *plutôt bien avancés* ».

Quatre millions d'euros sont investis pour réaliser cet objectif d'ici à la fin de la convention en 2027, dont 1,9 million pris en charge par l'ANAH. « *C'est tout l'intérêt de ce dispositif parce que si ce n'était porté que par les collectivités, on pourrait mettre moins d'argent, mais il y a la moitié à peu près qui peuvent être portés par une agence d'Etat*, souligne l'adjoint muriautin. *Sur ce qu'il reste la communauté urbaine et la Ville mettent de l'argent : pour les Mureaux, on est autour des 300 000 euros.* »

S'il souligne qu'aux Mureaux les habitants concernés par l'OPAH-RU ont « *plutôt bien compris l'intérêt* », Boris Venon, note que l'acceptation se porte quand même bien mieux depuis que la convention prévoit la possibilité de recourir à un outil plus brut. Avec l'opération de restauration immobilière (ORI), un bien pourrait être mis sous déclaration d'utilité publique d'immeubles dégradés, créant l'obligation pour les propriétaires de réaliser les travaux nécessaires « *tout en leur apportant des aides renforcées* », précise à ce sujet GPSEO.

« *On s'est laissé la possibilité, si le travail de conviction ne marchait pas, de recourir à cet outil pour obliger les gens réglementairement à faire les travaux*, explique l'adjoint muriautin en précisant que la Ville n'a jamais eu besoin de s'en servir. *Mais le simple fait que ça existe généralement, on sent que ça incite un peu plus les gens.* » Le document de la communauté urbaine indique effectivement « *qu'en l'absence de réalisation de ces travaux, dans le cas de propriétaires défaillants, bloquants ou passifs* », une expropriation peut être ordonnée. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

L'OPAH-RU a pour objet d'intervenir sur des communes et des périmètres confrontés à d'importants dysfonctionnements comme la vétusté des immeubles, la vacance, ou les situations d'habitat insalubre.

À Mantes-la-Jolie, l'opération bientôt présentée aux habitants

Une phase de concertation aura lieu durant le mois de février pour la mise en œuvre d'une OPAH-RU dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie. Celle-ci repose sur la rénovation prévisionnelle de 685 logements privés situés dans un secteur allant du centre historique aux deux pôles gare. Au total, plus de 3,5 millions d'euros pourraient être investis dans ces opérations. « *La dépense prévisionnelle pour le financement de l'ingénierie (le coût que représente l'opérateur, Ndlr) s'élève à 1,5 million d'euros financés par la Communauté urbaine, l'Agence nationale de l'Habitat et la Banque des territoires* », détaille à ce propos GPSEO. En ce qui concerne les crédits dirigés vers l'aide aux travaux, la ville de Mantes-la-Jolie pourrait contribuer à hauteur de 500 000 euros.

Selon Jean-Luc Santini (LR), adjoint à l'urbanisme, de nombreux arbitrages doivent cependant encore se faire. Alors qu'un conseil municipal extraordinaire consacré au centre-ville, et présidé par l'ancien maire Raphaël Cognet (DVD) le 18 octobre, avait acté plusieurs annonces sur l'avenir de la centralité mantaise, Jean-Luc Santini, lui, se veut plus prudent sur les prochaines échéances. « *Faire des annonces sans financement, c'est un peu compliqué*, argue l'adjoint pressenti comme tête de liste pour les prochaines élections muncipales partielles. *Lors du prochain conseil, le 7 février, va avoir des délibérations importantes pour avancer sur ce dossier puisqu'en octobre ce n'était qu'une intention, là on essaye de faire avancer les choses de façon plus concrète.* »

Les Mantais restent tout de même invités à s'exprimer sur le projet qui sera soumis à la concertation jusqu'au 28 février prochain. Un dossier de concertation sera disponible sur le site internet de la communauté urbaine tout comme un registre papier à la mairie de Mantes-la-Jolie. Selon GPSEO, une réunion publique devrait se tenir « *début 2022* » afin de détailler les accompagnements et les aides financières qui pourront être proposés aux propriétaires pour rénover leur logement.

OXYGÈNE factory

la parenthèse inspirante

Quel que soit votre projet d'événement,
Oxygène Factory vous propose des prestations sur-mesure.

Choisir Oxygène Factory pour votre événement :
C'est opter pour une parenthèse inspirante, en pleine nature. Le site offre aux organisateurs et aux participants un cadre modulable et apaisant, propice à l'écoute et à la créativité.
C'est vous assurer une prestation de qualité à un coût raisonnable. L'équipe et ses partenaires vous accompagnent pour construire avec vous un projet clé en main.

Interrogez-nous : nous serons ravis de répondre à vos questions.
Visiter Oxygène Factory, c'est l'adopter, alors n'hésitez pas à venir nous voir.

AU COEUR DE LA FORÊT

UN LIEU D'EXCEPTION POUR VIVRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE

UNE RESTAURATION QUI S'ENGAGE SUR LE GOÛT

UN HÉBERGEMENT INDIVIDUEL

ÉVÉNEMENTS

› Salons
› Congrès
› Conférences
› Showrooms

FORMATIONS & SÉMINAIRES

› Espaces de formation
› Séminaires
› Teambuilding & Brainstorming

RÉUNIONS & COLLOQUES

› Conseils d'administration
› Commissions
› Réunions de direction
› Codir & Comex

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

› Espaces cocktail
› Salons privatifs
› Chambres
› Espaces détente

Retrouvez-nous sur **oxygenefactory.com**

01 39 29 43 00
17 rue Albert Thomas
78130 Les Mureaux

Anne-Sophie Zola
Ingénieur Commercial
06 99 26 72 29
aszola@yvelines.fr

20 min
de La Défense

VALLEE DE SEINE

Finances de la CU : « *Si on n'a pas de fiscalité, on aura zéro investissement* »

Elue présidente de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise le 20 janvier dernier, Cécile Zammit-Popescu alerte sur les difficultés financières de l'intercommunalité conduisant à l'instauration d'une fiscalité.

LUCILE GIROUSSENS

Elle l'avait annoncé lors de son discours d'investiture à la tête de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) le 20 janvier dernier, elle l'a confirmé lors d'une conférence de presse le 25 janvier. La nouvelle présidente de GPSEO et maire de Meulan-en-Yvelines, Cécile Zammit-Popescu (DVD), a alerté sur l'état des finances, et le risque de mise sous tutelle par l'État. Elle prévient également que la création d'une fiscalité à six points de taxe foncière, qui sera présentée au conseil communautaire du 17 février prochain, risque de ne pas être suffisante pour couvrir les dépenses prévues, notamment pour l'exercice des compétences de voirie. Des arbitrages concernant certains « grands » projets devraient être à prévoir, Cécile Zammit-Popescu souhaitant axer son mandat sur la proximité avec les communes.

Cette volonté de proximité s'est ainsi retrouvée dans les nouvelles délégations aux vice-présidents. L'adjointe achéroise Suzanne Jaunet (LR), devient première vice-présidente. Elle conserve la relation aux communes et se voit également confier la gestion des espaces publics. « *Suzanne Jaunet a géré récemment la Commission locale d'évaluation des charges, elle a géré précédemment le Plui, donc elle a un lien très fort avec toutes les communes et sur des problématiques qui sont des problématiques de la vie quotidienne, des espaces publics, elle est vraiment l'élue appropriée sur tous ces sujets* », justifie Cécile Zammit-Popescu de ce choix.

Une proximité qui apparaît aujourd'hui indispensable. « *La problématique depuis cinq ans c'est qu'on a plus de 50 maires qui sont des maires de communes rurales qui ont du mal à se reconnaître, à s'identifier dans notre communauté urbaine parce que tout ce qui est porté en grands projets ne les concerne pas directement* », assène-t-elle des remontées, régulièrement formulées par les maires des communes plus rurales lors des conseils communautaires.

« *Je ne me vois pas présider la machine avec encore, dans cinq ans, les mêmes problématiques sur la voirie, la propreté. Il faut qu'à la fin du mandat ce soit réglé* », expose-t-elle de ses objectifs. Mais la question financière pourrait bien rendre la chose plus ardue, les finances de la communauté urbaine étant dans le rouge depuis sa création au 1er janvier 2016, du fait notamment d'une dotation globale de fonctionnement insuffisante, et le départ de grandes entreprises. Et si un nouveau calcul des attributions de compensation a été fait et un nouveau pacte fiscal entériné, cela n'est pas suffisant. « *On a quinze millions de déficit et on a cinq millions qui ont été récupérés* », pointe-t-elle. De plus, la capacité de remboursement a été fixée au 31 décembre dernier à « *48 ans* » … bien loin des 12 ans recommandés pour une collectivité territoriale.

« *Depuis la nouvelle mandature de 2020, on avait une conscience des difficultés financières, les élus de l'exécutif à l'époque ont dit « on ne va pas augmenter la fiscalité tout de suite, ce qu'il faut c'est déjà voir tout ce qui est possible en termes d'économie sur les services* », rappelle-t-elle. *C'est ce qui a été fait pendant un an, mais moi je le dis aujourd'hui, on n'y arrive même plus parce que là les services sont à la corde.* »

LA GAZETTE EN YVELINES

« **On a plus de 50 maires qui sont des maires de communes rurales qui ont du mal à se reconnaître, à s'identifier dans notre communauté urbaine.** »

Avec des marges de manœuvres limitées, la hausse de la fiscalité semble donc inéluctable. « *Dans la situation où on est aujourd'hui, où on a finalement un déficit structurel qui s'accentue d'année en année, en 2023, le budget ne pourra pas être en équilibre*, expose la présidente de GPSEO. *Et un budget qui n'est pas en équilibre, c'est la perspective de la mise sous tutelle et c'est la perspective d'une fiscalité, qui ne sera pas à six points mais à dix, 12, 18, 20, on sait ce qu'il se passe quand l'État prend la main.* […] *Si on n'a pas de fiscalité, on aura zéro investissement, mais zéro investissement sur 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, tout le mandat.* »

Si elle souhaite se concentrer sur le vote du budget, qui doit intervenir avant la mi-avril, Cécile Zammit-Popescu n'exclut pas que des arbitrages soient à prévoir concernant la participation financière de GPSEO à certains grands projets. « *Ce sont des dépenses qui ont été sanctuarisées, mais c'est vrai qu'on va devoir de toute façon de nouveau se poser la question sur ces dépenses*, complète-t-elle. […] *Si on veut aller plus loin sur des opérations d'aménagements, ça veut dire que les élus vont devoir effectivement se reposer des questions sur peut-être d'autres projets parce que la fiscalité ne sera pas la réponse à tout.* » ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Département et CPAM en colocation dans l'ancien hôtel des impôts

Le conseil départemental a inauguré, dans l'ancien centre des impôts du Val Fourré, une antenne du service d'action sociale.

Un temps annoncée en partance vers Poissy, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) s'est finalement installée dans l'ancien hôtel des impôts situé sur le boulevard Georges Clémenceau.

LA GAZETTE EN YVELINES

D'après le Département, « *10 000 usagers par an* » sont attendus dans cet espace dédié à l'accompagnement social et l'insertion.

Le bâtiment a été entièrement rénové pour y loger la nouvelle antenne du service d'action sociale du Département. D'après ce dernier, « *10 000 usagers par an* » sont attendus dans cet espace dédié à l'accompagnement social et l'insertion. « *La concentration de la misère, de la détresse sociale fait qu'il est indispensable que des services publics puissants soient dans ce quartier* », martèle le président du conseil départemental, Pierre Bédier (LR), qui a milité pour le maintien de la CPAM au Val Fourré.

Les services de la CPAM, comprenant également ceux de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CRAMIF), seront installés au deuxième étage. Il est prévu qu'ils y restent deux ans avant d'emménager dans de nouveaux locaux. « *On est en train d'en discuter, car il va y avoir le bâtiment de la CAF qui va être en face de [l'hôtel] Ibis et donc ils aimeraient bien être à côté, mais pour l'instant les conditions techniques ne leur conviennent pas tout à fait* », confie Pierre Bédier. ■

FLINS-SUR-SEINE

Trois commerces remplaceront l'ancien Brico-dépôt

L'ouverture des commerces, dont le nom des enseignes n'est pas encore connu, est prévue pour « *fin 2022* ».

Qui remplacera l'enseigne Brico-dépôt dont le bâtiment est en cours de déconstruction ? Alors que la question demeure encore en suspens, l'édile flinois, Philippe Méry (SE), y a néanmoins apporté un élément de réponse lors du conseil municipal du 25 octobre dernier.

« *Trois cellules commerciales vont remplacer l'ancien magasin de bricolage* », déclarait-il. Pour rappel, l'enseigne Brico-dépôt avait fermé ses portes en 2019 soit sept ans après son ouverture pour répondre à une politique de réduction des coûts du propriétaire de la marque, Kingfisher.

Des commerces répartis sur « *5 000 m²* »

L'annonce faite par le maire a été confirmée le 20 janvier par la société en charge de la communication du centre commercial de Flins-sur-Seine, Hopscotch décideurs. Elle précise que l'ouverture des trois futurs commerces, répartis sur « *5 000 m²* », est prévue pour « *fin 2022* ». Bien que le nom des enseignes ne soit pas encore connu, Hopscotch décideurs affirme cependant qu'elles devraient concerner de la « *restauration, [du] sport et loisirs et [des] accessoires maison* ». ■

LA GAZETTE EN YVELINES

L'enseigne Brico-dépôt dont le bâtiment est en cours de déconstruction avait fermé ses portes en 2019, soit sept ans après son ouverture.

MERICOURT

Une subvention exceptionnelle suite à l'incendie de l'école

Le Département a voté une subvention d'un montant maximum de 257 000 euros.

Le 28 janvier dernier, l'assemblée départementale a voté une subvention exceptionnelle, suite à l'incendie ayant ravagé l'école, dans la nuit du 6 octobre 2021. D'un montant maximum de 257000 euros, « *cette subvention vise tout d'abord à aider la commune à honorer ses factures, d'un montant de 200000 euros liées aux locaux provisoires* », détaille Lorrain Merckaert, rapporteur de la délibération. « *Il est à noter que la commune de Méricourt réfléchit actuellement à la possibilité de procéder à terme à un regroupement des locaux scolaires sur la commune de Mousseaux-sur-Seine,* poursuit Lorrain Merckaert. *Dans ce cas, la subvention exceptionnelle pourrait être transférée au syndicat qui a la compétence sur cet établissement.* » « *Nous nous adaptons à un besoin communal très, très particulier, nous sommes en zone rurale, c'est une école intercommunale, ça dépasse complètement tous les budgets*, relève le président du Département, Pierre Bédier (LR). *Nous faisons une délibération sur mesure pour pouvoir répondre au drame de cette commune de Méricourt.* » ■

■ EN IMAGE

VERNEUIL-SUR-SEINE

La Ville installe des tables de pique-nique

Avis aux amateurs de repas en plein air. Pique-niquer librement dans le parc de la mairie est désormais possible. Depuis le 18 janvier, la Ville y a effectivement installé quatre tables de pique-nique. « *Elles raviront les familles mais aussi les jeunes qui ont désormais un endroit où se poser lors de la pause déjeuner* », déclare la Ville sur sa page Facebook le lendemain de leur installation tout en incitant les habitants à venir les utiliser. Pour convenir à tous, la municipalité précise également qu'« *une [des] tables est accessible aux personnes à mobilité réduite* ». ■

Erratum

Dans son édition du mercredi 26 janvier, *La Gazette* revenait sur l'engagement de la ville de Carrières-sous-Poissy dans la lutte contre le Sida, via une remise de label par l'assocation Elus locaux contre le Sida. Elle y rapportait notamment les propos de son président Jean-Luc Romero, qui rappelait que « *2100 personnes meurent [à cause] du Sida* » chaque jour.

L'article indiquait, hors citation, que ce chiffre concernait la France. Il s'agit d'une erreur, puisque les chiffres d'OnuSida ont enregistré pour l'année 2020 680000 décès liés au VIH dans le monde. Rapportés sur une année complète, ce ratio correspondrait à environ 1864 décès par jour, au niveau mondial.

La rédaction présente ses sincères excuses, aux lecteurs comme à Jean-Luc Romero, pour cette mauvaise interprétation.

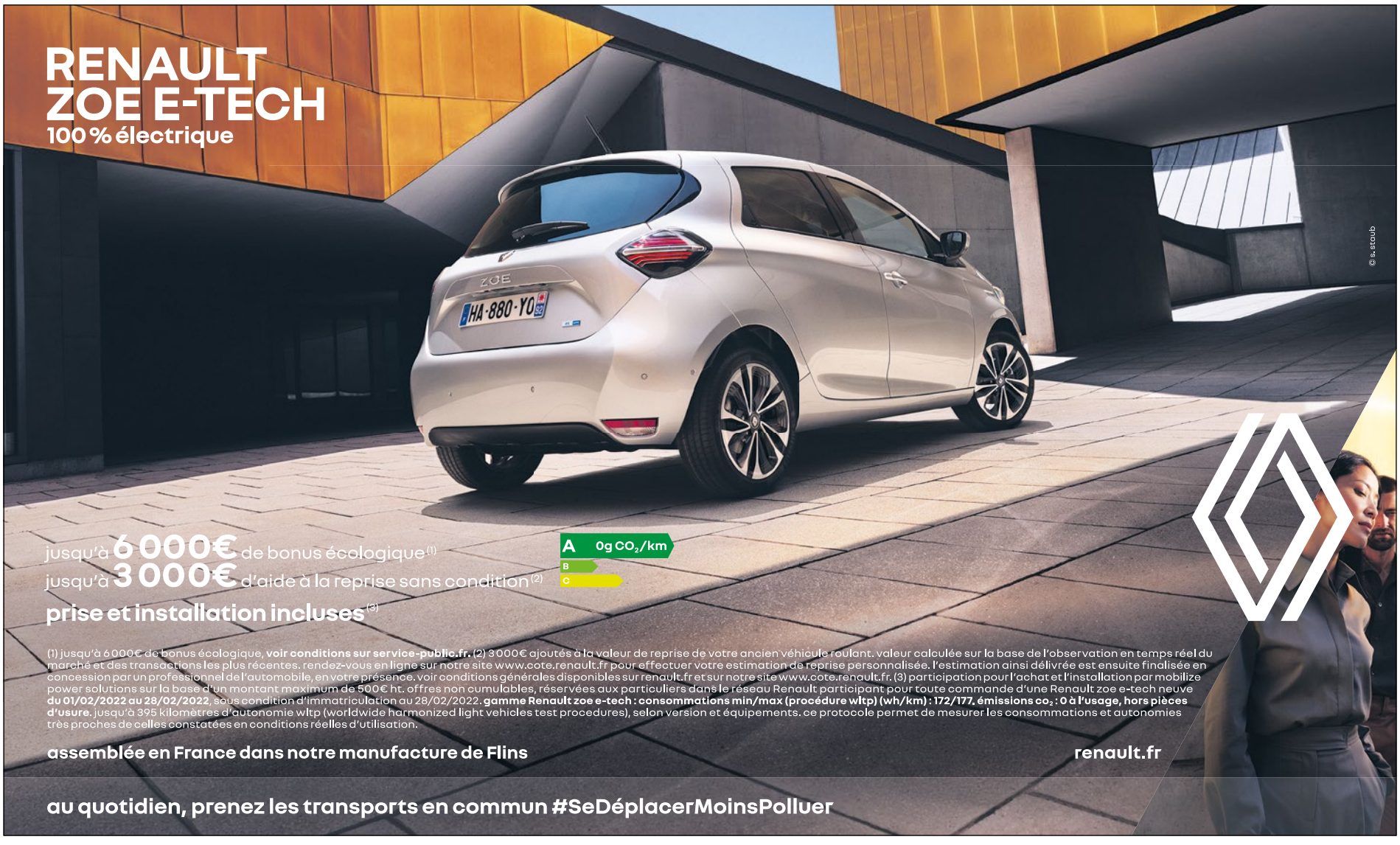

VALLEE DE SEINE

Le centre de vaccination mantais déménage

Le centre de vaccination situé au Hall 5 à Mantes-la-Jolie a fermé ses portes le 31 janvier. Son activité est transférée à Magnanville à compter du 3 février.

CELINE CRESPIN

Un changement d'adresse notable. Le centre de vaccination porté par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) avait déjà connu plusieurs déménagements avant son installation, en juin 2021, au Hall 5 du Parc Expo à Mantes-la-Jolie. Fermé depuis le 31 janvier, il ouvrira ses portes, pour la première fois, dans une autre commune le 3 février. La salle polyvalente du complexe sportif Firmin Riffaud, à Magnanville, a été choisie pour l'accueillir.

« *Le Hall 5 à Mantes-la-Jolie avait des engagements de location qui arrivaient à terme* », explique l'Agence Régionale de santé (ARS) des décisions de fermer le centre de vaccination dans la ville mantaise. Pour Valérie Chereau-Cornu, directrice de l'association Odyssée et responsable du centre de vaccination contre le coronavirus de Mantes-la-Jolie, le site de Magnanville n'est pas un choix par dépit. « *Là on se met dans un gymnase qui a déjà réalisé des opérations [de vaccination] éphémères* », déclare-t-elle en ajoutant que le centre de vaccination, dénommé par défaut centre de vaccination de Mantes-la-Jolie du fait de son ancienne localisation, va changer de nom. « *Il va s'appeler centre de vaccination du Mantois*, détaille-t-elle. […] *Là on va lui donner un nom de territoire.* »

Selon l'ARS, le transfert d'activité n'influencera pas le fonctionnement du centre de vaccination. « *GPSEO continuera d'appuyer en terme logistique comme c'était le cas pour le centre de Mantes. Le fonctionnement restera le même avec huit personnes qui réalisent les injections, deux médecins et des administratifs* », indique-t-elle en précisant que le gymnase magnanvillois aura « *huit lignes de vaccination dont une pédiatrique* », mais qu'en fonction des demandes, le nombre de professionnels de santé pourra varier. Le nombre de doses allouées dépend des prises de rendez-vous faites sur la plateforme Doctolib. « *Là on est plutôt, actuellement, à 400 [injections] par jour, même 300* », déclare Valérie Chereau-Cornu, en précisant néanmoins que ce chiffre peut varier.

Le maire de Magnanville, Michel Lebouc (DVG), se félicite de l'ouverture du centre de vaccination en ville. Dans un communiqué du 24 janvier, il indique que les créneaux horaires des rendez-vous ont été travaillés « *en cohérence avec les entrées/sorties des établissements scolaires en proximité* » et qu'un service de « *gardiennage* » sera effectif dès le 3 février. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

La salle polyvalente du complexe sportif Firmin Riffaud, à Magnanville a déjà servi de lieu de vaccination contre le coronavirus.

EN BREF

LES MUREAUX

Du « *commerce de détail* » attendu dans la boutique à l'essai

Le lancement en ville de l'opération *Ma boutique à l'essai* a eu lieu le 27 janvier au 57 rue Paul Doumer. Un porteur de projet s'installera prochainement à cette adresse.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le local d'une superficie commerciale de 88 m² accueillait l'agence du Crédit agricole.

Un nouveau souffle pour le local vacant de 88 m² situé 57 rue Paul Doumer et qui accueillait le Crédit agricole. Pour y apporter une nouvelle activité tout en renforçant l'attractivité du centre-ville, la Ville s'est associée à l'opération *Ma boutique à l'essai* dont le lancement de l'appel à projets, pour une durée de deux mois, a eu lieu le 27 janvier. Selon la cheffe de projets pour les boutiques à l'essai portées par Initiative Seine Yvelines, Agathe Grosbois, du « *commerce de détail* » est attendu. « *C'est vrai qu'on a parfois des locaux qui sont libres sur la ville et ce sont toujours un peu les mêmes porteurs de projets qui reviennent et quand je dis les mêmes c'est en termes de thématiques. Souvent, cela va être du burger, cela va être du commerce alimentaire etc. Mais on a rarement des surprises* », déclare l'adjoint en charge du commerce, Davy Ramos, du besoin de recourir à Initiative Seine Yvelines. Le bail est de « *six mois renouvelable une fois* » avec la possibilité d'y pérenniser, par la suite, son activité. Pour plus de précisions, Agathe Grosbois est joignable au 07 49 54 13 90 ou à a.grosbois@initiative-seineyvelines.com. ■

INDISCRETS

Dans un communiqué de presse daté du 24 janvier dernier, le maire limayen, Djamel Nedjar (DVG), s'interroge sur le développement de la rive droite suite à la fermeture des guichets des gares de la ligne J6, via Conflans-Sainte-Honorine (voir notre édition du 3 novembre 2021) et concerne donc la gare limayenne. « *Face a une offre de service qui oblige le voyageur de cette ligne à plus d'une heure de transport pour rejoindre la gare Saint-Lazare,* [...] *et surtout face à un guichet régulièrement fermé par manque de moyens humains disponibles, la SNCF fait aujourd'hui le constat d'une fréquentation trop affaiblie de ce même guichet pour expliquer sa fermeture*, déplore-t-il. *On réduit donc un peu plus l'attractivité d'un service public que l'on a sciemment laissé s'affaiblir depuis plusieurs années.* »

L'édile interpelle Département, Région, SNCF et Etat : « *Nous sommes en train de renforcer la transhumance quotidienne des habitants de la rive droite qui traversent deux fois par jour la Seine* […]. *Des dizaines de milliers d'habitants y sont déjà contraints pour pouvoir se rendre au travail ou à l'Université, se soigner, accéder aux administrations et demain pour pousser leur transhumance un peu plus loin... via Eole ! Eole et rien qu'Eole ?* […] *Ce pseudo modèle de développement hémiplégique tel qu'il se dessine aujourd'hui n'est pas un projet de territoire viable !* » ■

Le 27 janvier dernier, l'Association des maires d'Île-de-France et Ville et banlieue, publiait une tribune commune visant à interpeller les candidats à l'élection présidentielle en leur demandant « *quelles sont vos propositions pour les quartiers populaires* ». Parmi les 104 élus franciliens signataires de cette tribune se trouvent les maires de Carrières-sous-Poissy, Eddie Aït (SE), Chanteloup-les-Vignes, Catherine Arenou (DVD), Mantes-la-Ville, Sami Damergy (SE), Orgeval, Hervé Charnallet (SE), Poissy, Karl Olive (DVD) et celui de Vernouillet Pascal Collado (SE).

« *Dans le débat politique et médiatique actuel, les banlieues sont très souvent considérées comme des « problèmes ». Le constat vis-à-vis de leurs habitants est tantôt sévère, tantôt misérabiliste. Ces discours ignorent ou passent sous silence les réalités des quartiers qui sont, comme toute chose, contrastées*, écrivent-ils. […] *Il y a dans les villes populaires de l'énergie citoyenne, de la jeunesse, de la solidarité et de la générosité, du courage et aussi un sens de la responsabilité pour relever les défis écologiques, sociaux et démocratiques auxquels notre pays est confronté.* »

Ils demandent notamment une « *constance dans les politiques publiques* » mises en œuvre, en particulier en ce qui concerne l'éducation prioritaire. Est aussi souhaitée une « *simplification des démarches administratives pour les élus et les associations sur le terrain pour avoir accès aux politiques et aides de droit commun et pour bénéficier des dispositifs au titre de la politique de la ville.* » Dans les colonnes du *Parisien*, la maire chantelouvaise fait de la jeunesse sa priorité car « *ici ça coûte plus cher de les accompagner* ». ■

VERNOUILLET

Parkings et aire de jeux arrivent au quartier du Parc

Les travaux pilotés par le bailleur CDC Habitat débuteront dans le courant du mois de février et se poursuivront jusqu'à l'été 2023.

KEVIN LELONG

La première phase de l'opération de renouvellement urbain du quartier du Parc est sur le point d'arriver à son terme. Mercredi 26 janvier, CDC Habitat, le principal bailleur de l'ensemble, a présenté les futurs équipements qui viendront bientôt émailler la partie Nord du quartier. Même si la perspective de pouvoir profiter de plus de stationnements a semblé séduire les habitants présents à la réunion de présentation, en attendant la livraison finale, ces derniers affichent un enthousiasme modéré.

« *Comme vous le savez, vous le subissez ou comme vous le vivez depuis un certain nombre de mois, voire d'années, il y a une ambition forte de requalification et de réaménagement de l'ensemble du quartier du Parc qui a commencé dans un premier temps par une phase de requalification des logements* », rappelle le maire vernolien, Pascal Collado (SE), pour introduire la réunion qui se tenait au centre social Les Résédas situé au cœur du quartier. Derrière ce bâtiment, le bailleur a terminé la rénovation de plus de 300 logements et s'apprête désormais à entamer des travaux sur les espaces extérieurs autour des résidences Capucines 1 et 2, Dahlias, Genêts et Pivoines.

« *L'objectif, c'est que votre environnement quotidien soit amélioré* », assure Louis Tocqueville, responsable de programme pour CDC Habitat. Pour cela, le bailleur prévoit notamment l'installation de cinq conteneurs à déchets enterrés et d'un espace de jeux pour les enfants le long de l'allée piétonne Capucine. « *Ce sont des travaux qui n'impactent pas vos loyers* », précise d'ailleurs Louis Tocqueville des opérations qui seront menées entre le mois de février et « *juillet 2023* ».

L'annonce de la création de 55 nouvelles places de stationnement dans ce secteur a particulièrement intéressé les habitants. « *Il y a beaucoup de voitures qui ne bougent pas du tout de la semaine, beaucoup qui viennent de l'extérieur avec l'arrêt de bus [Express] A14* », rapporte une résidente des désagréments actuels. Certains se disent d'ailleurs favorables à payer un peu plus pour que ces nouvelles places soient privatives. Pour autant, plusieurs habitants interrogés restent prudents quant à la promesse faite et s'inquiètent du bon déroulement du chantier. « *Quand vous voyez comment se sont passés les travaux de rénovation chez moi, je dis qu'on va attendre de voir avant de se réjouir* », lance l'un d'entre eux après la réunion. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Le bailleur prévoit de créer un espace de jeux pour les enfants le long de l'allée piétonne Capucine.

EN BREF

BUCHELAY

Un nouveau souffle pour le restaurant Le Gallia

Fermé définitivement, Le Gallia a été préempté l'an dernier par la Ville qui souhaite y recréer un lieu de restauration.

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***On a préempté Le Gallia pour éviter l'installation d'un bar PMU et d'un kébab 24 h sur 24, sept jours sur sept*** », **déclare le premier adjoint chargé notamment de l'urbanisme, Stéphane Tremblay.**

Un nouvel avenir pour Le Gallia. Le 20 janvier, lors de l'installation du conseil de quartier Village Ouest, le premier adjoint chargé de l'urbanisme, Stéphane Tremblay, a rappelé que, l'an dernier, la Ville a préempté, à hauteur de « *500 000 euros* », le fonds de commerce du restaurant Le Gallia qui avait fermé ses portes. Pour l'élu, le but est de recréer, à des horaires maîtrisés, un lieu de convivialité et de restauration.

« *On a préempté Le Gallia pour éviter l'installation d'un bar PMU et d'un kébab 24 heures sur 24, sept jours sur sept* […], déclare l'adjoint. *On veut une ouverture, en matinée, de 7 h à 10 h, d'un bar pour le côté convivial où nos anciens puissent venir et les actifs puissent venir aussi. [Il y aurait une] fermeture à 10 h et une réouverture à midi sur une forme de restauration* […]. *Ce serait pour déjeuner et dîner.* »

La tenue du futur établissement pourrait être confiée à « *une entreprise adaptée [avec] des personnes en situation de handicap* ». La date d'ouverture du nouvel établissement n'est pas encore connue, la Ville étant « *en train d'écrire le cahier des charges* ». ■

ANDRESY

Quartier de la gare : l'ancienne halle SNCF conservée dans le projet immobilier

L'ancienne halle à marchandises de la SNCF devait initialement être démolie. Sa conservation entraîne des modifications du projet immobilier de 290 logements dans ce quartier.

CELINE CRESPIN

Le projet de construction de 290 logements porté par l'aménageur Citallios dans le quartier de la gare ne date pas de cette mandature. Cela n'a cependant pas empêché la municipalité actuelle de le remanier dans la mesure du possible. Les évolutions du projet ont été présentées aux habitants lors d'une exposition organisée du 17 au 21 janvier en mairie et à l'espace Julien Green les 22 et 23 janvier. Le 22 janvier, un atelier participatif a également été organisé dans ce dernier lieu. Par le biais de ces événements, les Andrésiens ont ainsi pu découvrir que, contrairement à ce qui était initialement prévu, l'ancienne halle à marchandises de la SNCF, aujourd'hui à l'abandon, était finalement réhabilitée.

« *Je voulais préserver le patrimoine historique ferroviaire. J'en suis fan* […] *donc on a bataillé pour réhabiliter [l'ancienne halle à marchandises de la SNCF], pour la maintenir* », déclare l'édile, Lionel Wastl (EELV), en précisant que cette décision va permettre d'en faire « *le cœur d'un nouveau centre-ville avec une place qui va permettre de faire plein d'animations* ». Parmi les activités envisagées au niveau de l'ancienne halle à marchandises de la SNCF, un des panneaux de l'exposition indique qu'elle pourrait, par exemple, devenir un « *espace de bureaux* » ou encore un « *espace culturel et de loisirs* ».

Quoi qu'il en soit, alors que la future fonction du bâtiment n'est pas encore actée, sa réhabilitation n'est cependant pas sans conséquences sur l'aménagement du programme de construction immobilière dont le nombre de logements prévus demeure inchangé. « *Vous aviez deux bâtiments qui devaient prendre la place de la halle qu'on a souhaité conserver. Une partie du travail a consisté à dispatcher cette surface de plancher* », affirme l'adjoint en charge de l'urbanisme, Laurent Beunier. Il insiste également sur le fait que la hauteur des bâtiments, au maximum de « *R+2+[combles]*», demeure inchangée mais confirme une « *densification horizontale* ».

Ces modifications n'ont pas échappé à certains riverains venus à l'atelier participatif. Du fait du rééquilibrage, quelques-uns ont affirmé trouver le projet, et notamment au niveau des logements collectifs, trop « *massif* ». « *Quand la maquette est arrivée, on s'est dit que c'était une erreur, que ce n'était pas possible* », confie l'un d'eux. Le démarrage des travaux, au niveau du secteur Nord de la gare routière où se trouve l'ancienne halle de marchandises de la SNCF doit démarrer cette année. « *On est à peu près sur 18, 20 mois [de travaux] ce qui est relativement assez rapide quand même. On veut aussi que les nuisances soient les plus courtes possibles et après, à partir de 2025, on va commencer la partie Sud [du projet]* », explique Laurent Beunier. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Les modifications du plan de construction n'ont pas échappé à certains riverains venus le 22 janvier à un atelier participatif organisé à l'espace Julien Green.

Des logements en bail réel solidaire créés

Parmi les 290 logements prévus dans le projet de construction immobilière porté par l'aménageur Citallios du quartier de la gare, la municipalité actuelle prévoit d'y inclure 14 logements en bail réel solidaire (BRS), via l'Office foncier solidaire des Yvelines du Département.

« *Cela permet aux gens soit d'acquérir une surface qu'ils n'auraient pas pu acquérir soit de se constituer finalement un pactole et de ne pas payer le loyer à perte/ Cela a l'intérêt aussi de permettre à des gens qui n'auraient pas pu devenir propriétaire de le devenir* », affirme l'adjoint en charge de l'urbanisme, Laurent Beunier, des avantages du BRS.

VALLEE DE SEINE

Surcoût d'Eole : le tour de table des financements a commencé

Plusieurs réunions ont eu lieu durant le mois de janvier afin de jauger et réévaluer les participations des différents financeurs.

LUCILE GIROUSSENS

Les négociations concernant le financement du surcoût d'1,7 milliard d'euros du prolongement du RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie ont débuté en ce mois de janvier entre les différents financeurs du projet Eole. Et elles s'annoncent ardues pour déterminer la part de chacun, sans pénaliser une nouvelle fois le calendrier. Une première réunion a été organisée avec le préfet de Région le mercredi 5 janvier dernier, en présence notamment des présidents des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Selon nos informations, il aurait été proposé de revoir les taux de participations des collectivités locales.

« *On a convenu que les propositions de l'État étaient inacceptables* », tranche le président du Département des Yvelines, Pierre Bédier (LR). « *L'État en tant que tel, à travers le plan Etat-Région, la société du Grand Paris qui a apporté un milliard et SNCF Réseau, payait un peu moins de 60 % et les collectivités environ 40 %*, rappelle-t-il. *En gros, la proposition du préfet de Région c'est de faire l'inverse. Lui dit que le bloc Etat devrait être à 45 % et les collectivités à 55 %.* »

Les deux Départements et la Région devraient adopter une position commune, avant d'ouvrir les négociations. « *On dit d'abord il faut régler cette histoire de dépassements,* […] *et on veut savoir quelles en sont les responsabilités*, détaille-t-il. *Si c'est la responsabilité de SNCF Réseau, c'est la responsabilité SNCF Réseau et ce n'est pas aux collectivités de payer pour les responsabilités de SNCF Réseaux qui est donc une filiale de l'État.* »

Car si entre Paris et les Hauts de Seine les infrastructures sont avancées, le tunnelier ayant bientôt fini de creuser à Nanterre, « *si demain il fallait arrêter le chantier parce qu'il y a un blocage, c'est au détriment des Yvelines* », note Pierre Bédier. Mais cette partie « *n'est pas qu'indispensable à Eole, elle est aussi très utile pour tous les autres trains*, abonde-t-il. *Je ne voudrais pas que l'on se retrouve avec un report sous prétexte qu'on n'arriverait pas à mettre au point un protocole financier.* »

« *L'impression que ça donne c'est que si les acteurs sont de bonne volonté c'est qu'ils vont trouver un accord sur 640 millions (le montant du premier surcoût expertisé par Île-de-France mobilités, Ndlr) et le reste sera reporté après les échéances électorales*, analyse Marc Pélissier, président de la Fédération nationale des transports en Île-de-France. *Ce qui pour nous reste inquiétant puisqu'il n'y a pas de garantie.* » ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« ***L'État en tant que tel, à travers le plan Etat-Région, la société du Grand Paris qui a apporté un milliard et SNCF Réseau, payait un peu moins de 60 % et les collectivités environ 40 %,*** **rappelle Pierre Bédier (LR), président du Département des Yvelines.** ***En gros, la proposition du préfet de Région c'est de faire l'inverse. Lui dit que le bloc Etat devrait être à 45 % et les collectivités à 55 %.*** »

EN BREF

EPONE

Les élèves de l'école Louis Pasteur sensibilisés au handicap

Le 28 janvier, ils ont assisté à une conférence de l'association Handi-Cap-Prévention qui collecte des bouchons pour les recycler et financer du matériel pour les personnes handicapées.

LA GAZETTE EN YVELINES

Ségolène Rottembourg, présidente et fondatrice de l'association Handi-Cap-Prévention, a notamment expliqué que les cartons à l'intérieur des bouchons doivent être retirés avant d'être donnés.

Les bouchons n'auront jamais autant intéressés les élèves de l'école Louis Pasteur. Dans le cadre d'une sensibilisation au handicap menée lors de la semaine olympique et paralympique du 24 au 28 janvier, ils ont assisté à une conférence de l'association Handi-Cap-Prévention organisée à la salle du Bout du monde. Ségolène Rottembourg, présidente et fondatrice de l'association créée en 2005, elle-même en fauteuil roulant, leur a expliqué qu'elle collectait des bouchons pour les recycler et financer du matériel pour les personnes handicapées.

L'intervention a séduit Alice, une élève de CE2 qui assure désormais vouloir faire don de bouchons en plastique à l'association. Selon le premier adjoint chargé de l'éducation et des associations, Ivica Jovic, « *une quinzaine de points de collectes* » sont présents en ville. La liste des bouchons acceptés est présente sur le site internet de l'association, handicapprevention.com. Ségolène Rottembourg insiste notamment sur le fait que les cartons situés à l'intérieur des bouchons doivent être retirés avant d'être donnés. « *Un bouchon est de la même couleur dedans et dehors* », déclare-t-elle. ■

EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

L'adjointe aux affaires scolaires démissionne

Dans un mail envoyé aux responsables des écoles de la commune, Alexandra Pradelle, fait part de divergences sur « *les orientations politiques et budgétaires de la Ville* ».

L'équipe du maire s'effrite à nouveau. La septième adjointe, Alexandra Pradelle a récemment fait savoir qu'elle démissionnait de ses fonctions d'adjointe chargée des affaires scolaires et de la restauration collective. Dans un mail envoyé aux responsables des écoles de la commune, que s'est procuré *La Gazette*, l'élue indique effectivement avoir présenté sa démission au préfet.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« ***J'ai pris cette décision difficile car je ne suis plus en adéquation avec les orientations politiques et budgétaires de la Ville*** », **explique Alexandra Pradelle dans son mail.**

Des divergences avec le maire, Cédric Aoun (SE), l'auraient visiblement encouragée à quitter le conseil municipal triellois. « *J'ai pris cette décision difficile car je ne suis plus en adéquation avec les orientations politiques et budgétaires de la Ville* », explique succinctement Alexandra Pradelle dans son mail. Contactée, cette dernière n'a pas répondu à nos sollicitations. De son côté, Cédric Aoun n'a pas souhaité commenter ce départ.

Alexandra Pradelle est la deuxième adjointe élue sur la liste Triel c'est Vous qui n'assurera plus ses fonctions. En septembre 2020, c'est l'adjointe aux finances, Souad Bendjeddou, qui avait été écartée par le maire. Suite à cet épisode, elle et trois autres élus avaient fait un pas de retrait de la majorité jusqu'à rejoindre les rangs de l'opposition en décembre dernier. ■

MANTES-LA-JOLIE

Les AESH de nouveau mobilisés

Le 27 janvier, les accompagnants d'élèves en situation de handicap ont manifesté en centre-ville, rejoints par les enseignants.

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Ce serait bien de maintenir la pression,*** **souligne une manifestante. […]** ***On se bat toujours pour les mêmes raisons, une revendication salariale statutaire, passer à plein-temps, plus de formation.*** »

Suite à l'appel de mobilisation interprofessionnelle lancé au niveau national, le collectif des AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap, Ndlr) du Mantois a organisé ce jeudi 27 janvier une manifestation dans les rues du centre-ville. Une quarantaine de personnes, dont des enseignants du Mantois, étaient également présents.

Fin octobre, le collectif avait déjà manifesté. « *Ce serait bien de maintenir la pression*, souligne une manifestante. […] *On se bat toujours pour les mêmes raisons, une revendication salariale statutaire, passer à plein-temps, plus de formation, plus de considération nous concernant, qu'on ait quand même une vraie professionnalisation du métier.* »

Le 20 janvier dernier, une proposition de loi a été votée à l'Assemblée nationale, prévoyant leur titularisation au bout de trois ans, contre six actuellement. Cette proposition de loi doit maintenant être examinée par le Sénat. ■

GARGENVILLE

Les derniers lots de Rangiport vendus, une extension d'école à prévoir

D'ici 2024, environ 130 logements et 832 m² de commerces seront construits. La municipalité réfléchit elle à la création de cinq classes supplémentaires au sein du groupe scolaire Jeanne Couvry.

LUCILE GIROUSSENS

Ces dernières semaines, l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa) a signé deux promesses de ventes à propos des lots C et J, dans la zone d'aménagement concertée des Hauts de Rangiport, pour la réalisation d'environ 130 logements. Tous deux devraient être livrés dans le courant de l'année 2024. S'il en avait présenté les grandes lignes lors d'une réunion publique mi-novembre, l'édile gargenvillois, Yann Perron (SE), a insisté sur la nécessité de réaliser une extension du groupe scolaire Jeanne Couvry.

Concernant le lot J, le maire insiste sur la présence d'un socle commercial de 832 m². « *Aujourd'hui il y a 832 m² d'un seul tenant, ils ne savent pas si cela va être quatre parcelles de 200 m², ils sont en cours de négociation pour trouver des acquéreurs ou des locataires* », poursuit-il, en précisant toutefois que 400 m² seront dédiés à une supérette.

Mais avec ces nouvelles constructions, Yann Perron prévient : « *L'école, on a ouvert deux classes cette année, il est probable qu'on doive ouvrir deux nouvelles classes l'année prochaine. Or, on ne peut pas pousser les murs, enserrer les gamins.* » Inauguré en 2018, le groupe scolaire de dix classes était « *un petit peu contraint en termes de foncier* », reconnaît l'édile, rappelant que le projet initial faisait état d'un groupe scolaire de 15 classes, avant d'être abandonné.

Lors de la réunion publique, Yann Perron a évoqué une possibilité d'extension du groupe scolaire. « *Il y a un morceau de parking entre le bâtiment Buffa et l'école qui devrait nous permettre de faire un agrandissement de cinq classes et d'un accueil périscolaire et un parking pour les enseignants au Sud de l'école* », fait-il remarquer.

« *Elles vont être suffisantes par rapport au lot J et au lot C qui vont arriver ?* », questionne une Gargenvilloise. « *Cinq classes c'est peut-être un petit peu trop, on aura certainement dans les débuts une ou deux classes de trop* », note Yann Perron, qui précise qu'il n'y aura pas de modification de la carte scolaire. « *J'aimerais que [ces classes] soient à la charge des constructeurs et pas des Gargenvillois* » indique un habitant. « *Ce sera un projet urbain partenarial donc il y a une participation de l'ensemble des constructeurs de la zone qui participent au financement des établissements publics,* détaille le maire. *Mais il y aura néanmoins une charge conséquente pour la Ville.* » ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Avec ces nouvelles constructions, le maire SE, Yann Perron, prévient : « *L'école, on a ouvert deux classes cette année, il est probable qu'on doive ouvrir deux nouvelles classes l'année prochaine. Or, on ne peut pas pousser les murs, enserrer les gamins.* »

EN BREF

MEZY-SUR-SEINE

Des expérimentations pour faciliter la circulation

Parmi ces expérimentations, le passage de la rue des Aubiers en sens unique aux horaires d'ouverture des grilles de l'école, pour faciliter la dépose des enfants.

LA GAZETTE EN YVELINES

Fabrice Zucarelli (SE), évoque également l'achat de deux feux-récompenses mobiles, qui seront positionnés dans le bas de la rue Erambert. « *Ce sont des feux rouges qui sont en permanence au rouge et ils ne passent au vert que quand vous êtes à la vitesse réglementaire* », détaille-t-il.

Lors de la réunion publique organisée le 15 janvier dernier l'édile, Fabrice Zuccarelli (SE), a présenté deux expérimentations devant permettre de retrouver une circulation plus apaisée, notamment rue des Aubiers.

« *Cette rue-là est assez étroite quand vous la prenez sur la droite et le matin, aux heures d'ouverture d'école,* […] *toute la partie haute de Mézy pour aller à l'école fait le tour par la rue de l'école et redescend la rue des Aubiers*, expose-t-il. *Et inversement tous les gens qui vont à l'école d'Hardricourt, pour revenir sur Mézy sont obligés de passer par cette rue-là. Ça fait qu'on se retrouve avec un croisement de deux écoles.* » La rue des Aubiers sera donc rendue en sens unique « *pendant un quart d'heure* », le matin aux horaires d'ouverture de l'école.

L'édile évoque également l'achat de deux feux-récompenses mobiles, qui seront positionnés dans le bas de la rue Erambert. « *Ce sont des feux rouges qui sont en permanence au rouge et ils ne passent au vert que quand vous êtes à la vitesse réglementaire*, détaille-t-il. *Cela permettra de casser la vitesse avec, c'est moche mais je vous le dis, une verbalisation pour ceux qui ne respectent pas.* » ■

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Grandes Terres : le centre de loisirs livré « *au printemps* »

L'annonce a été faite par l'édile, Laurent Brosse (DVD), lors d'une réunion publique le 13 janvier. Le centre de loisirs était initialement attendu pour la fin de l'année 2020.

Un projet retardé mais pas abandonné. La livraison du nouveau centre de loisirs des Grandes terres était attendue pour fin 2020. Le projet se concrétisera, finalement, « *au printemps* ». C'est le message véhiculé le 13 janvier par l'édile, Laurent Brosse (DVD), lors d'une réunion publique des quartiers du Vieux Conflans et du Plateau du Moulin.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le centre de loisirs actuel accueille toujours les enfants en attendant la livraison du nouveau. Il sera ensuite démoli.

« *[Le centre de loisirs] a des bâtiments assez anciens qui ne répondaient plus aux normes écologiques, qui ne répondaient plus aux normes thermiques non plus et qui, tout simplement, n'était plus adapté à l'accueil des enfants* », déclare l'édile en précisant que le futur centre de loisirs, attenant au groupe scolaire, aura une ossature en bois et une couverture en zinc.

Le centre de loisirs actuel, qui accueille toujours les enfants en attendant la livraison du nouveau, sera démoli. « *L'ambition c'est, après, d'y installer un parking végétalisé, d'y installer des jeux pour enfants et d'y installer aussi un mail pour faciliter le passage d'une voie à une autre, un mail paysagé* », explique le maire. Subventionné à hauteur de 900 000 euros notamment par le Département, le coût pour la Ville est de « *1,5 million d'euros* ». ■

LIMAY

Maison de santé interdisciplinaire : une ouverture attendue « *fin mars* »

L'annonce a été faite le 3 janvier par l'édile, Djamel Nedjar (DVG), dans la présentation vidéo de ses vœux aux habitants.

Bien que retardée, la maison de santé interdisciplinaire, située à l'angle des rues Jules Ferry et Georges Clemenceau, ouvrira cette année. Le 3 janvier, dans la vidéo de présentation de ses vœux aux habitants, l'édile, DVG, Djamel Nedjar, a même annoncé son ouverture « *fin mars* ».

« *Un carnet de patientèle vierge* »

Lors du conseil municipal du 13 décembre, le conseiller municipal d'opposition du groupe Limay Demain 2020, Jean-Luc Maisonneuve, a fait part du retard pris par le chantier. « *On a souhaité prendre un peu de temps pour nous assurer que les médecins généralistes qui viendront auront un carnet de patientèle vierge* », répond le maire. Selon le site internet de la Ville, « *trois médecins généralistes et un remplaçant fixe* » sont attendus. Concernant les spécialistes, Djamel Nedjar affirme qu'en plus d'un orthophoniste, il y aura notamment « *un gastro-entérologue, des psychologues [et] une sage-femme* ».

« *Peut-être [qu'à l'ouverture] l'équipe ne sera pas constituée, on va dire au stade final* […] *qu'il y aura encore des places mais, en tout état de cause, cela permettra de précipiter la venue notamment de médecins généralistes qui viendront compléter l'équipe* », déclare l'édile. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

La maison de santé interdisciplinaire accueillera des généralistes et des spécialistes.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ KEVIN LELONG

YVELINES

Il se fait passer pour un autre et empoche 20 000 euros d'aides Covid

Un homme comparaissait le 27 janvier devant le tribunal correctionnel de Versailles pour avoir demandé et touché, sous le nom d'un homonyme, plusieurs milliers d'euros provenant du fonds de solidarité.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

***« Un courrier des impôts fait mention de sommes perçues, deux fois 9 999 euros, en son nom »*, rapporte la juge.**

C'est une première dans les Yvelines. Plusieurs mois après le déploiement de la stratégie gouvernementale du *« quoi qu'il en coûte »*, visant à soutenir les entreprises durant la pandémie au travers d'un fonds de solidarité, une première affaire d'escroquerie aux aides Covid a été jugée jeudi 27 janvier au tribunal correctionnel de Versailles. Un homme de 31 ans comparaissait pour avoir, entre 2020 et 2021, obtenu près de 20 000 euros d'aides en utilisant le nom d'un entrepreneur yvelinois. Il a été condamné à une peine d'un an de prison dont six mois avec sursis.

L'escroc, originaire des Hauts-de-Seine, a pu être retrouvé après une enquête approfondie qui a débuté au mois de juin dernier. Ce jour-là, un chauffeur de taxi se présente au commissariat d'Élancourt. Il suspecte qu'une personne ait utilisé son identité pour toucher d'importances sommes d'argent issues du fonds de solidarité. *« Un courrier des impôts fait mention de sommes perçues, deux fois 9 999 euros, en son nom »*, détaille la juge des sommes injustement perçues.

Le prévenu avait effectivement profité que son nom correspondait, à une lettre près, à celui de sa victime, pour formuler une demande d'aide en ligne à sa place. Visiblement pas rassasié, le malfaiteur fera deux nouvelles requêtes en début d'année 2021 qui, elles, n'aboutiront pas. Les enquêteurs ont identifié le prévenu en remontant la trace de l'argent viré sur un compte d'une banque en ligne. Interpellé chez ses parents, à Clamart (Hauts-de-Seine), mardi 25 janvier, il a été placé en garde à vue au commissariat d'Élancourt pour être auditionné.

Devant les enquêteurs, le trentenaire reconnaît les faits mais assure avoir été guidé par un certain *« PA7 »*. Celui qu'il désigne est un escroc de plus grande envergure, *« connu pour des escroqueries aux aides Covid de grande ampleur alors qu'il est à l'étranger »*, explique la juge. *« PA7 »* est effectivement soupçonné d'avoir escroqué pour 5,8 millions d'euros d'aides Covid. Pour autant, alors qu'il indique que c'est cet homme qui lui a fourni les documents d'identité nécessaires au détournement, *« lorsque les policiers lui montrent une photo de l'escroc, [le prévenu] ne le reconnaît pas »*, évoque la juge. De plus, lors de son arrestation, ce dernier avait refusé de donner l'accès à son téléphone portable empêchant ainsi aux enquêteurs de confirmer tout lien entre les deux hommes.

L'homme soutient qu'il n'a touché que 6 000 euros sur les 20 000 détournés. *« C'est PA7 qui a tout fait. Moi, je ne savais pas que c'était illégal*, se défend encore le prévenu dans le box des accusés. *Moi j'ai juste donné mon [relevé d'identité bancaire], il [« PA7 »] voulait que l'argent sorte vite du compte. »* Si son avocate a reconnu, comme la procureure, que *« cette atteinte à la solidarité nationale est très désagréable »*, cette dernière indique que son client *« n'est pas la figure de proue des escroqueries au Covid »*. Néanmoins, le tribunal a suivi les réquisitions de la procureure. ■

VALLEE DE SEINE

L'A13 paralysée par deux accidents

Deux accidents se sont produits sur l'autoroute 13 à hauteur de Poissy dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 janvier.

L' autoroute 13 était quasiment bouclée dans la nuit du 29 au 30 janvier à cause de deux accidents qui se sont produits coup sur coup dans les deux sens de circulation. On compte un blessé grave.

Vers 1 h du matin, une quinzaine de pompiers ont été mobilisés après une importante collision survenue à hauteur de Poissy dans le sens Mantes-Paris. D'après le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) yvelinois, trois véhicules, dont une ambulance, ont été impliqués dans le choc qui a fait *« un blessé grave et trois blessés légers »*. Ces derniers ont été transportés vers le centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye. L'autoroute a été fermée après la sortie 7.

Non loin de là, en direction de la province cette fois, une voiture et une camionnette se sont également percutées à hauteur d'Orgeval. *« Il y a eu un départ de feu suite au choc »*, rapporte le Codis en précisant que l'accident n'a fait *« que des blessés légers »*. ■

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue
Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62
Tél. : 07 67 27 20 17

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 60 94
Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79
Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste
Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

EPONE

Une enquête ouverte après la violente agression d'une adolescente

Une jeune fille de 16 ans a été victime d'une terrible agression dans la soirée du 21 janvier. Jetée au sol par deux hommes sur le quai de la gare, elle a ensuite été rouée de coups.

Une adolescente a été victime d'une violente agression vendredi 21 janvier en début de soirée. Deux jeunes hommes, qui semblaient en avoir après son téléphone portable, l'ont attaquée à la gare d'Epône. Menacée avec un pied-de-biche, la jeune fille a ensuite reçu de nombreux coups de pied à la tête avant d'être secourue par un voyageur.

Il est un peu plus de 20h quand cette jeune Aubergenvilloise arrive à la gare pour rentrer chez elle après sa leçon de piano suivie au centre d'action culturelle d'Epône. Comme à son habitude, l'adolescente emprunte la passerelle pour accéder à son quai lorsque deux hommes surgissent derrière elle et l'attrapent par les cheveux.

« *Ils l'ont jetée en arrière, sa tête a fracassé le sol* », témoigne la mère de la jeune fille qui n'était pas sur place au moment des faits mais a relaté l'agression sur les réseaux sociaux. Contactée par *La Gazette*, elle raconte que les deux agresseurs vêtus de noir auraient traîné la victime au sol sur plusieurs mètres avant de sortir un pied-de-biche pour la menacer. « *Ils lui ont demandé son téléphone, son code et tout du long, ils n'ont pas cessé de lui donner des coups de pied essentiellement dans la tête* », raconte la mère de famille encore bouleversée.

Heureusement, alors que les quais de la gare étaient jusque-là déserts, un autre voyageur est arrivé. Monté sur une trottinette, ce dernier s'est précipité au secours de l'adolescente et a fait fuir les agresseurs. La victime a été conduite par sa mère à la clinique d'Aubergenville qui lui a prescrit dix jours d'incapacité temporaire de travail (ITT).

« *Elle avait des plaies au-dessus du crâne, au niveau de l'implantation du cuir chevelu, et puis surtout des hématomes qui sont apparus le lendemain* », décrit cette dernière en précisant que l'état physique de sa fille s'est amélioré depuis. Pour ce qui est de son état psychologique en revanche, la jeune fille semble encore sous le choc. « *Elle ne voulait plus sortir surtout qu'elle doit prendre le train pour aller au lycée à Magnanville* », explique sa mère.

Une enquête a été ouverte au commissariat de Mantes-la-Jolie pour tenter de retrouver les deux agresseurs. Selon la victime, ces derniers étaient « *âgés d'environ 18-20 ans, de petite taille et n'étaient pas masqués* ». Ce dernier point pourrait être crucial pour la suite de l'enquête. « *Il y a eu une demande pour consulter les caméras de vidéosurveillance* », fait savoir une source proche du dossier. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La victime a été attaquée sur le quai de la gare après avoir emprunté la passerelle qui surplombe les voies ferrées.

MANTES-LA-JOLIE

La police découvre dix kilos de tabac de contrebande en contrôlant une chicha

Le gérant de l'établissement a été placé en garde à vue après l'opération anti-fraude menée par la police dans la nuit du vendredi 28 janvier.

Vendredi 28 janvier, la police mantaise a fait une descente dans un bar à chicha situé sur le boulevard du Maréchal Juin dans le cadre d'une opération anti-fraude.

Vers 23h20, les forces de l'ordre font irruption dans l'établissement nommé l'Amnésia. Compte tenu des restrictions sanitaires encore en vigueur, les policiers procèdent en premier lieu au contrôle des clients. « *Trois verbalisations ont été relevées pour la non-présentation du passe vaccinal* », rapporte une source policière. En inspectant les lieux, la police découvre également dans le bar « *et dans le véhicule du gérant* », dix kilos de tabac de contrebande. Placé en garde à vue, le patron devrait également être inquiété de faits de travail dissimulé. ■

POISSY

De nouvelles tensions entre bandes rivales ?

La police a dû intervenir à proximité du collège Jean Jaurès mardi 25 janvier pour une rixe entre jeunes. Un adolescent armé d'une béquille a été arrêté.

La rivalité opposant les jeunes Pisciacais aux adolescents des villes voisines aurait-elle repris de plus belle ? Mardi 25 janvier la police a dû intervenir après le signalement d'une rixe à proximité du collège Jean Jaurès.

C'est en fin de journée, vers 17 h 30, la police municipale signale effectivement la présence de jeunes « *munis de béquilles* » et visiblement prêts à en découdre dans le centre-ville. L'un d'eux aura rapidement été interpellé dans la rue de la Libération. Alors qu'il ne pouvait justifier d'aucune blessure, le jeune pisciacais de 15 ans transportait également un « *propulseur de gaz lacrymogène* », d'après la police. « *Le différend aurait opposé des collégiens venant de Poissy contre ceux de Saint-Germain-en-Laye* », explique une source proche du dossier. ■

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À MANTES-LA-VILLE !

Votre appartement neuf de 3 ou 4 pièces

ESPACE DE VENTE :
15 AVENUE DE LA GARE
78680 ÉPÔNE

Dans un quartier résidentiel, à proximité des commerces et à 9 minutes** de la gare de Mantes-la-Jolie

TVA 5,5%*

nexity.fr
01 85 55 11 11
Service et appel gratuits

Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Sous réserve d'erreurs typographiques. DOMAINES FEREAL 2, rue Olympe de Gouges - 92665 ASNIÈRES CEDEX. SNC au capital de 15 000 €. Architecte / Perspectiviste : ADG Architecture. Janvier 2022. *Voir conditions auprès de votre conseiller. **Source Google Maps. Création : dps.

nexity
La vie ensemble

SPORT

CELINE CRESPIN

En raison du contexte sanitaire, les événements annoncés ci-dessous sont susceptibles d'être reportés ou annulés.

DANSE

Le breakdance, un « *équilibre de vie* » pour ses adeptes

Le 29 janvier, un battle de breakdance avait lieu aux Mureaux. La Ville prépare aussi, cette année, l'organisation d'autres événements liée à la discipline qui fera son entrée aux Jeux Olympiques en 2024.

LA GAZETTE EN YVELINES

Pour Marlone Alvarez (au centre), pouvoir défier des adversaires indépendamment du fait qu'il s'agisse de garçons ou de filles est un atout de la battle de breakdance.

De la musique à fond et une ambiance de folie. Telle est la description qui pourrait être formulée à l'égard du battle de breakdance qui s'est tenu le 29 janvier dernier à l'espace des habitants, aux Mureaux. Organisé dans le cadre de la biennale de la danse intitulée *Sur quel pied danser ?*, l'événement a réuni quatre binômes mixtes composées chacune d'une danseuse et d'un danseur. Bien que le battle de breakdance ait rassemblé des adeptes de la discipline, il a également permis de faire découvrir cet univers, tant artistique que sportif, à un public novice qui semblait visiblement conquis.

« *J'y retrouve de la danse mais aussi un esprit combatif* », déclarait un membre du public venu assister pour la première fois à un battle de breakdance. Pour le directeur du centre de la danse de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), Vincent Gaugain, cette discipline représente cependant bien plus que cela. « *[Le breakdance] est une danse qui est porteuse de valeurs : la paix, l'unité, le vivre ensemble, la lutte contre toutes les discriminations* », énumère-t-il en rappelant que cette discipline est issue de la culture hip-hop.

« *C'est la mixité aussi*, ajoute-t-il. *C'est pour cela que j'ai fait le choix, aujourd'hui, d'organiser un battle avec des équipes mixtes : une fille et un garçon, un danseur et une danseuse.* » La possibilité de pouvoir défier des adversaires indifféremment de leur genre est un atout de la battle de breakdance selon Marlone Alvarez, 19 ans, et sa sœur, Kimie Alvarez, 15 ans. Considérés comme de brillants danseurs de breakdance par leurs pairs, ils étaient présents le 29 janvier aux Mureaux.

« *Cela m'épanouit. C'est ce qui peut me vider la tête, me libérer de tous les cours, de tout ce que j'ai à côté* », affirme Kimie Alvares des bienfaits que lui apporte le breakdance dans sa vie quotidienne.

Cela n'étonne absolument pas Vincent Gaugain. « *C'est une pratique qui permet l'émancipation, qui permet le dépassement de soi, qui permet la créativité et l'originalité. Pour beaucoup, cela leur a aussi permis de se construire dans leur propre vie* », déclare-t-il tandis que le danseur Marlone Alvares ajoute qu'il s'agit même d'un « *équilibre de vie* ».

Avec l'entrée en 2024 du breakdance aux Jeux Olympiques, à Paris, Marlone et Kimie Alvarez sont convaincus que la discipline va encore se démocratiser davantage durant les prochaines années. En attendant, de nombreux événements liés au breakdance sont prévus, cette année, dans la ville des Mureaux.

« *Au mois de février, on a l'équipe de France qui vient faire son stage de break aux Mureaux pendant les vacances, pendant une semaine* », déclare l'adjoint muriautin en charge des sports et de la santé, Damien Vignier. D'après Vincent Gaugain, le stage est prévu « *du 21 au 25 février* » prochain.

« *On va également organiser la finale inter-régionale [aux Mureaux] du championnat de France qui permet d'avoir des points pour participer aux Jeux Olympiques*, détaille le directeur du centre de la danse de la communauté urbaine des prochaines échéances à venir. *Ça sera pour le 2 avril et on va également accueillir en septembre, octobre, novembre et décembre la première formation professionnelle d'entraîneurs de break sur le territoire.* »

Bien que les événements liés au breakdance sur le ville et sur le territoire soient nombreux, Damien Vignier espère également « *pouvoir organiser un battle de breakdanse international en fin d'année* ». « *On verra le lieu mais, en tout cas, [cela sera] aux Mureaux* », conclut-il. ■

BASKET-BALL

Poissy s'impose aisément face à Calais

Le 29 janvier, Poissy est sorti vainqueur, 56 à 76, de sa confrontation face à Calais.

Une large victoire. Le 29 janvier, pour la quinzième journée du championnat en Nationale 2, les Pisciacais se sont aisément imposés sur le parquet de l'équipe de Calais. Poissy a effectivement dominé son adversaire dès l'entame de la rencontre en s'imposant 10 à 22 à l'issue du premier quart temps.

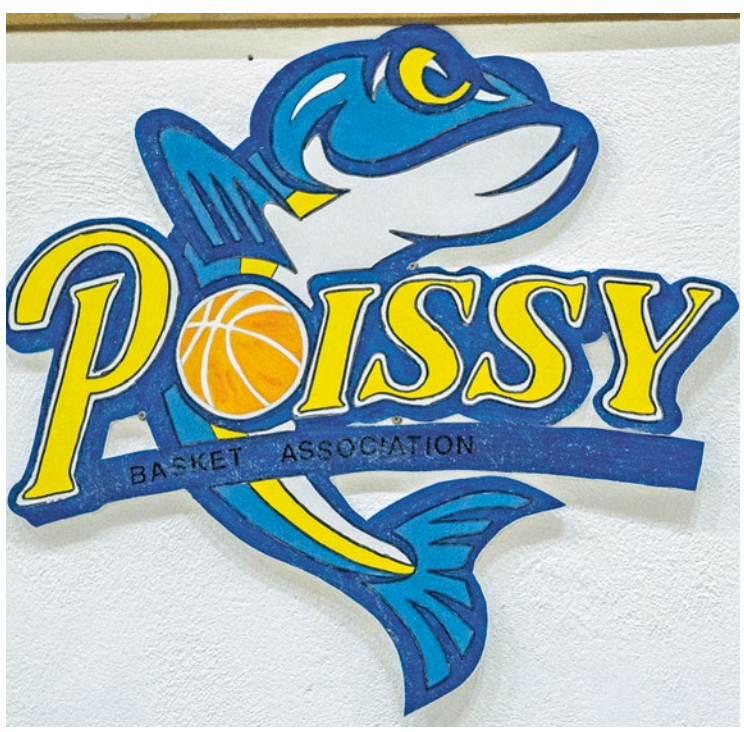

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Poissy est à la cinquième place du classement avec 23 points.

À la mi-temps, le tableau d'affichage indiquait 32 à 41 en faveur des Pisciacais. Ces derniers n'ont pas relâché leurs efforts lors du troisième quart-temps qui s'est achevé sur le score de 47 à 57. La rencontre, elle, s'est conclue, 56 à 76.

Poissy est à la cinquième place du classement avec 23 points. Le site de la Fédération française de Basket-ball indique que le prochain match du club de vallée de Seine en championnat est prévu le 5 février, à 20 h, sur le terrain de Cambrai (Nord). Ce dernier est onzième avec 21 points. « *N'oubliez pas le match mercredi 9 février à la maison que l'on rattrape contre Berck (Pas-de-Calais)* », indique le 29 janvier, le club pisciacais sur sa page Facebook. L'équipe de Berck/Rang du Fliers est actuellement à la deuxième place du championnat avec 27 points. ■

VOLLEY-BALL

Les sélections du CAJVB s'imposent à l'extérieur

Le 29 janvier, l'équipe masculine du CAJVB, en Élite, s'est imposée 1 manche à 3 à Amiens. Le 30 janvier, les filles, en Nationale 2, ont dominé Argenteuil, 0 set à 3.

Deux belles victoires pour le CAJVB. Qu'il s'agisse de l'équipe masculine du club de vallée de Seine évoluant en Élite ou de la sélection féminine, en Nationale 2, toutes ont connu une victoire en extérieur lors de la douzième journée du championnat dans ces compétitions.

Le 29 janvier, les hommes du CAJVB se sont effectivement imposés 1 set à 3 sur le terrain d'Amiens (Somme). Défaits 25 à 22 lors de la première manche, ils ne se sont cependant pas découragés et ont arraché la victoire lors des trois sets suivants sur les scores de 21 à 25, 18 à 25 et 12 à 25. Après cette victoire, l'équipe masculine du CAJVB est troisième du championnat avec 22 points.

De leurs côtés, les filles du club de vallée de Seine n'ont pas tergiversé face à Argenteuil (Val-d'Oise). Le 30 janvier, elles se sont imposées 0 set à 3 sur le terrain d'Argenteuil. L'équipe féminine du CAJVB a remporté la première manche 19 à 25 ainsi que la seconde sur le score de 17 à 25. Le troisième set, lui, s'est soldé 23 à 25. Les filles du CAJVB sont quatrième du classement avec 19 points. ■

CAPTURE ÉCRAN / AMIENS MÉTROPOLE VOLLEY BALL

Défaits par Amiens 25 à 22 lors de la première manche, les hommes du CAJVB, en Élite, ne se sont cependant pas découragés et ont arraché la victoire lors des trois sets suivants sur les scores de 21 à 25, 18 à 25 et 12 à 25.

VAL SERVICES
socialement responsable

Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

- Entretien des espaces verts
- Propreté urbaine
- Nettoyage de locaux

-Un ancrage local favorisant les circuits courts
-Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
-Une transparence totale des interventions effectuées
-Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
-Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
-Un souci de respect de l'environnement
-Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70
Mail : contact@valservices.fr
Centre Commercial Lavoisier, Rue Antoine Lavoisier, 78200 Mantes La Jolie

CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

En raison du contexte sanitaire, les événements annoncés ci-dessous sont susceptibles d'être reportés ou annulés.

POISSY
La Bretagne à l'honneur

Le 4 février, à 20 h 30, le théâtre accueillera *Voix de Bretagne*. Il s'agit d'un concert de Gilles Servat ainsi que du guitariste Dan Ar Braz et de l'auteur, compositeur et interprète Clarisse Lavanant.

Voix de Bretagne. Il s'agit du nom de l'événement qui sera organisé par Tonton Patch et le théâtre de Poissy le 4 février prochain, à 20 h 30, dans ce dernier lieu. Ce soir-là, le guitariste Dan Ar Braz ainsi que l'auteur, compositeur et interprète Clarisse Lavanant monteront sur scène. Ils ne seront cependant pas seuls car Gilles Servat, défenseur de la culture bretonne, sera aussi présent.

Ce dernier, auteur, compositeur et interprète lui aussi, présentera son spectacle *A cordes déployées*, créé aux *Francofolies* de La Rochelle. « *Ce spectacle* […] *propose de revisiter les grands succès de Gilles et de nouvelles chansons dans une atmosphère de musique classique* », indique le communiqué.

Dan Ar Braz et Clarisse Lavanant, eux, forment un spectacle en duo. « *Le répertoire est composé des morceaux de l'un et des chansons de l'autre, qu'ils s'approprient avec une saveur et un bonheur non dissimulé* », précise le communiqué.

Les tarifs vont de 12 à 35 euros. Les réservations se font au théâtre de Poissy ou via sa billetterie en ligne depuis son site internet, theatre-poissy.fr. Afin d'obtenir plus de renseignements, il est possible de téléphoner au 01 39 22 55 92. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les réservations se font au théâtre de Poissy ou via sa billetterie en ligne.

MEULAN-EN-YVELINES
Une conférence sur Stephan Zweig

Le 15 février, à 14 h, une conférence sur la vie de l'écrivain Stephan Zweig aura lieu à la bergerie de la ferme du paradis.

Amok, *La confusion des sentiments* et *vingt-quatre heures de la vie d'une femme*, sont quelques-unes des nouvelles de l'écrivain viennois Stephan Zweig (1881-1942). Mais, au-delà de ses œuvres, qui était-il vraiment ? La réponse à cette question sera éclaircie lors d'une conférence qui aura lieu à la bergerie de la ferme du paradis le 15 février prochain, à 14 h.

L'écrivain a « *connu les pires ennuis* »

« *Ardemment pacifiste, Stephan Zweig a connu les pires ennuis dès 1933 parce que juif* », déclare le communiqué de l'événement sur le site internet de la Ville, ville-meulan.fr. L'écrivain s'est donné la mort au Brésil. Gratuite, la conférence organisée en partenariat avec l'université Camille Corot nécessite cependant une réservation en amont. Elle se fait par téléphone au 01 30 90 41 41. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY
Des illusionnistes s'emparent de l'espace Louis-Armand

Le 12 février, à 20 h 30, le spectacle d'illusionnistes *Les magiciens ozent* sera joué à l'espace Louis-Armand.

Des regards à la fois intrigués et émerveillés, il risque d'y en avoir le 12 février prochain à l'espace Louis-Armand. Ce jour-là, à 20 h 30, le spectacle d'illusionnistes *Les magiciens ozent* y sera joué.

« *Laissez-vous entraîner dans une soirée placée sous le signe de la magie et de l'illusion où le mystère le dispute à l'incroyable*, décrit l'affiche de l'événement présent sur le site internet de la Ville, carrieres-sous-poissy.fr. *Nos deux magiciens vous réservent leur lot de surprises avec différents tours inoubliables.* »

Afin de connaître les illusions qui seront proposées au cours de la soirée, les spectateurs devront débourser 10 euros. Un tarif réduit, à moitié prix, existe également. Pour en connaître les conditions mais également pour s'inscrire, il convient de téléphoner au 01 75 86 10 11. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

D'après l'affiche de l'événement, les magiciens proposeront « *différents tours inoubliables* » au public présent lors du spectacle à l'espace Louis-Armand.

MANTES-LA-JOLIE
Un spectacle de danse au Collectif 12

Le 26 février, à 16 h, la compagnie Ta-dal sera présente au Collectif 12 pour présenter son spectacle *Cube à particules*.

Dans le cadre de la balade d'hiver proposée par les 400 coups, la compagnie Ta-da ! assurera la représentation de son spectacle de danse, *Cube à particules*, le 26 février prochain, à 16 h, au Collectif 12.

« *Un OPNI -objet posé non identifié ou objet poétique non identifié- est au centre de la scène*, relate le communiqué de l'événement. *À travers ses parois transparentes, deux personnes découvrent et réagissent avec les sensations liées à cet espace dans lequel d'innombrables particules s'accumulent. Des paysages surgissent de cette matière mouvante, au gré des ambiances oniriques naturelles.* » Parmi elles, on y trouve « *le vent, la neige [et] les nuages* ».

« *Des ambiances oniriques naturelles* »

Pour assister à la représentation ouverte à tous, les tarifs varient de 3 à 10 euros. Ils sont détaillés sur le site internet du Collectif 12, collectif12.org. Les réservations se font par téléphone au 01 30 33 22 65 ou par courriel à reservation@collectif12.org. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le spectacle *Cube à particules* de la compagnie Ta-da ! qui sera joué le 26 février, à 16 h, au Collectif 12, est prévu pour tout public.

ACHERES
Patients et soignants se mettent en scène

Les 15 et 16 février, à 20 h 30, le centre clinique de psychothérapie de Poissy jouera *Jusqu'où iront-ils* ? Il s'agit d'un spectacle mêlant danse et théâtre au Sax.

Jusqu'où iront-ils ? Tel est le nom du spectacle mêlant à la fois danse et théâtre et qui sera joué à l'espace culturel du Sax les 15 et 16 février prochain, à 20 h 30, par le centre clinique de psychothérapie de Poissy.

« *Venez découvrir la nouvelle création du groupe patients-soignants du centre clinique de psychothérapie de Poissy, dirigée par la chorégraphe Jocelyne Robert et par la metteuse en scène Catherine Azzola en collaboration avec le groupe musical Photograph* », indique le communiqué de l'événement sur le site internet du Sax, lesax-acheres78.fr.

Les deux représentations du spectacle sont gratuites. Les réservations se font néanmoins au préalable sur le site internet du Sax. Pour davantage d'informations, le personnel de l'espace culturel est joignable par téléphone au 01 39 11 86 21. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les deux représentations du spectacle *Jusqu'où iront-ils* sont gratuites mais les réservations se font en amont de l'événement.

ETAT ET CIVILS

Une communauté urbaine remise en question

Dernièrement, la chambre régionale des comptes a publié un rapport concernant la communauté urbaine Grand Paris Seine Oise. Publié le 8 novembre 2021, sur les exercices 2016-2020 il met en évidence plusieurs constats.

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), dont le siège se trouve à Aubergenville, a vu le jour le 1er janvier 2016. Issue de la fusion de six intercommunalités du Nord des Yvelines, elle se positionne, comme la plus grande communauté urbaine de France en termes d'habitants. Elle a notamment pour tâche d'exercer les compétences qui lui ont été transférées par les communes, dans les domaine de l'entretien de la voirie, de la gestion des déchets mais également d'établir une stratégie d'aménagement du territoire via le plan local d'urbanisme intercommunal.

Toutefois, être classée comme étant la plus grande communauté urbaine de France est, selon Julien Crespo, loin d'être une fierté : « *Un exemple que j'ai vécu en tant qu'ancien maire de Vaux : une voiture qui a cassé un lampadaire dans notre commune il y a trois, quatre, ans, il a fallu attendre trois, quatre ans pour que ça soit résolu. Quand on va en mairie aujourd'hui, pour parler d'un problème quelconque, on vous dira que ce n'est pas du ressort de la ville mais de la communauté urbaine. Malheureusement, les petites et quelques moyennes communes ne sont pas assez prises en considération dans cette communauté, ce qui fait qu'on est mis à l'écart.* »

LFM RADIO

Julien Crespo et Denis Faist, aux micros de *LFM* pour parler de la situation de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Cependant en sept ans, il y a tout de même des choses à garder comme le dit Denis Faist (DVC), ancien conseiller communautaire et conseiller d'opposition à Andrésy. « *À la décharge de la communauté urbaine, à sa création, il n'y avait que très peu de temps pour mettre en place tous les axes de travail, comme pour la voirie. C'était quasiment impossible pour réaliser les appels d'offres pour que du jour au lendemain ça soit efficace*, relève-t-il. *Et concernant la gestion de la crise sanitaire également, là, GPSEO a fait son travail et l'a bien fait, directement sur l'accompagnement des communes rurales qui ont eu besoin d'un appui, au premier confinement par exemple, les communes ont pu obtenir de nombreux masques, aujourd'hui, avec la mise en place de plateforme numérique pour l'urbanisme, et aussi, et c'est important, sur la collecte des ordures ménagères.* » ■

Etat et Civils, émission présentée par Nicolas Boraschi, tous les mercredis de 11h à 11h30, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

DU RAP AU MIC

Garry Yankson présente son livre *#BeHipHop*

Ce mordu de hip-hop a sorti en décembre son premier livre *#BeHipHop*. Il est revenu au micro de *LFM* sur son parcours : la fondation de son label, mais aussi sur la création de sa société de conseil.

Vous cherchez un spécialiste de l'histoire du Hip-Hop ? On a l'homme qu'il vous faut ! Son nom ? Garry Yankson. « *Ma vie est full Hip-Hop, je suis un grand passionné ! Même si le livre en est largement imprégné, il y a également une partie de moi, de ma vie, de la philosophie, de l'humanisme* », explique le trentenaire. « *Ma passion est apparue simplement en découvrant des open mic, des spectacles, des battles de danse dans des centres sociaux dans lesquels je me rendais souvent* », détaille le jeune homme originaire du 93.

Les étoiles dans les yeux, Garry Yankson a tenu, à travers ce livre, à dépoussiérer les clichés et les préjugés que l'on peut avoir dans l'opinion publique, concernant la culture du hip-hop, mais aussi ses valeurs. Il estime qu'il y a encore fort à faire pour tendre collectivement vers une image plus positive de cette expression musicale.

LFM RADIO

Garry Yankson a tenu, à travers ce livre, à dépoussiérer les clichés et les préjugés que l'on peut avoir dans l'opinion publique, concernant la culture du hip-hop.

Son livre *#Behiphop* se veut en tout cas « *thérapeutique* » vis-à-vis de la relation entre le hip-hop et la France et espère, à terme, une harmonie complète, sans tenir compte « *des origines ethniques, des statistiques* », véritables barrières sociales à la démocratisation de ce genre musical dans la société hexagonale. ■

Du Rap Au Mic, émission présentée par Mallaury chaque mercredi de 20h à 22h, sur LFM 95.5. L'interview est disponible en réécoute sur lfm-radio.com/podcasts.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

5							2	
9	7	3		2	1			8
	8				9	7	5	1
7	5	4	2	1			9	
	9		4	5		1		2
2						5	7	
8			6			2		
	6					3	4	
3				7	4		8	9

SUDOKU : niveau difficile

	3			4	7			9
			5			8		4
5				3				1
2		4		6	3			5
8		6	7				2	
			2			4		
	2						1	
6			1	2				
4				7	6		9	

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°284 du 26 janvier 2021 :

6	3	4	8	5	2	7	1	9
8	7	1	3	9	4	2	6	5
9	2	5	7	1	6	8	3	4
4	9	7	5	3	8	6	2	1
1	8	6	2	7	9	5	4	3
2	5	3	6	4	1	9	8	7
5	1	8	4	2	7	3	9	6
3	6	9	1	8	5	4	7	2
7	4	2	9	6	3	1	5	8

5	6	7	8	3	2	4	1	9
3	9	1	4	6	5	2	8	7
2	8	4	9	1	7	5	3	6
4	1	2	7	9	8	6	5	3
7	5	6	1	4	3	8	9	2
8	3	9	2	5	6	7	4	1
1	4	8	6	2	9	3	7	5
6	7	5	3	8	1	9	2	4
9	2	3	5	7	4	1	6	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

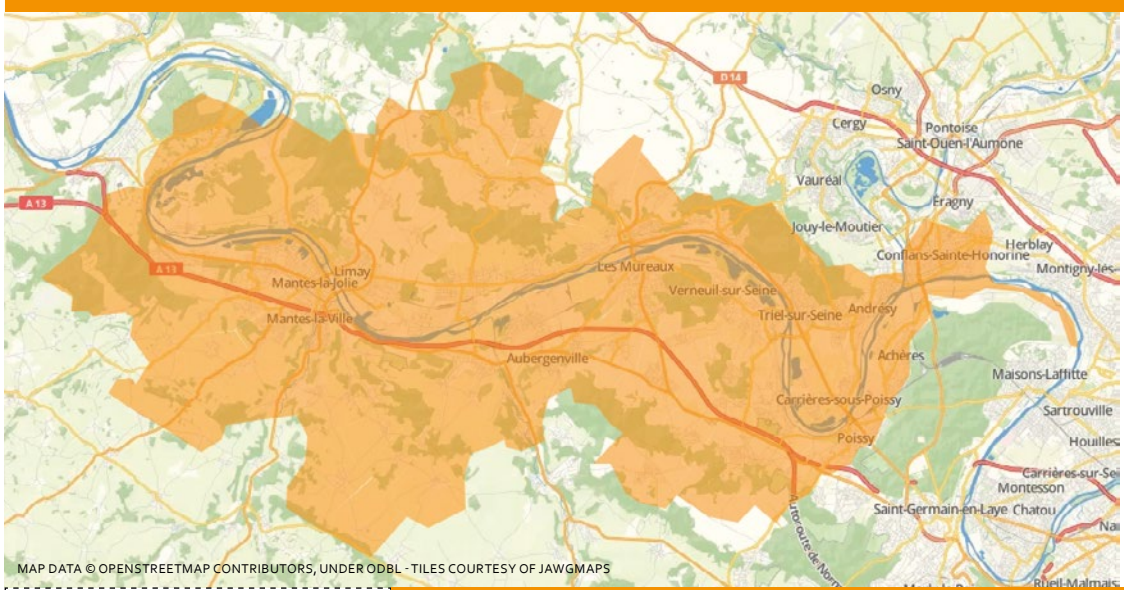

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* ■ **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr ■ **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* ■ **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 02-2022 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

SEPUR : VERS LE ZERO GAZOLE EN 2025

#ENGAGÉS POUR L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES

50%

DE NOTRE FLOTTE DE VÉHICULE ROULE AUJOURD'HUI EN ÉLECTRIQUE OU AU GNV

Acteur de l'environnement, adopter une démarche exemplaire en termes de mobilité et de développement durable est pour nous une évidence.

Notre transition énergétique s'opère de façon continue depuis 2014, nous portons l'objectif d'atteindre le zéro gazole d'ici à 2025. C'est avant tout une démarche portée par l'ensemble de nos collaborateurs au quotidien, tous métiers confondus. Chaque collaborateur intègre Sepur avec la volonté de participer à la durabilité de nos territoires.

Pour répondre aux objectifs et ainsi atteindre un bilan carbone aussi faible que possible, nous maîtrisons au mieux l'impact environnemental de nos tournées de collecte ainsi que des placements de nos collaborateurs. Et nous sommes en recherche constante de solution innovante en la matière.

"D'ici à 2025, Sepur va continuer le déploiement de sa politique de mobilité verte et s'est fixé comme objectif de parvenir à zéro pétrole ainsi que de s'approvisionner exclusivement en énergies renouvelables." - Philippe Crassous, Directeur matériels et achats

Sepur
Engagés pour l'avenir de nos territoires